

Compte rendu de la séance du lundi 31 mai 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Sandrine MARTIN

Ordre du jour:

1. Approbation compte rendu du dernier conseil municipal du 5 mai 2021
2. Consultation pour une mission de demolition et mise en securité
3. Validation du bail pour la location de l'ancienne salle polyvalente en lieu de stockage à monsieur ROBERT Guenael
4. Divers

Délibérations du conseil:

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal (2021 045)

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal s'il y a lieu démettre des observations et/ou remarques sur le compte rendu du dernier conseil municipal du 5 mai 2021 et il lui demande de l'approuver.

Conseil du 13 avril 2021 :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
2. Création d'un marché estival à la Croix de Rocles
3. Projet Logements et local d'activités à la Croix de Rocles
4. Autorisation de signature des marchés : Délibération et délégation
5. Consultation pour une mission de diagnostic avant travaux : Amiante et plomb
6. Consultation pour une mission de diagnostic avant travaux : controle technique
7. Consultation pour une mission de diagnostic avant travaux : CSPS

Le conseil municipal approuve/rejete ce compte rendu.

Consultation pour une mission de demolition et mise en sécurité (2021 046)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment et de ses annexes à la Croix de Rocles, la mission demandée :

Mise en sécurité d'un bâtiment à l'état de péril

Pour cette mission, 6 entreprises ont été consultées concernant ces travaux

Envoi des courriers par mail : le 6 mai 2021

Complément : le 17 mai 2021 Précisions

Entreprises consultées : EMF Fayolle ; CEVBAT ; Manu CR; DUCROS ; Gervois ; Mercier

Date limite de réception des offres : 27 mai 2021 12h ;

Nombre de plis réceptionnés dans les délais : 4

L'entreprise EMF FAYOLLE propose 27 380 € HT

L'entreprise DUCROS propose 10 050 € HT

L'entreprise CEVBAT propose 14 890 € HT

L'entreprise Manu CR propose 19 100 € HT

La commission d'appel d'offre s'est réunie, le 27 mai à 17 h, après étude de ces 4 offres, la commission attribue ce lot à l'entreprise DUCROS.

après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision de la commission de l'appel d'offre :

- d'attribuer à la société DUCROS la mission de mise en sécurité d'un bâtiment à l'état de péril
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Validation du bail pour la location de l'ancienne salle polyvalente en lieu de stockage à monsieur ROBERT Guenael (2021_047)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération 2021_022 :

"Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'ancienne salle polyvalente de Rocles située Place du Village, est actuellement inoccupée.

Monsieur Guenaël ROBERT occupant le logement au-dessus de cette salle polyvalente, a fait la demande auprès du conseil municipal, pour louer l'espace en lieu de stockage pour une durée limitée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent cette location qui fera l'objet d'un contrat qui sera présenté et voté au conseil ultérieurement."

8 pour ; 8 votants

Vu la Délibération du Conseil municipal du 10 mars 2021 acceptant le projet de bail concernant la location à monsieur Guenael ROBERT, de l'ancienne salle polyvalente comme lieu de stockage, situé place de l'église,

après en avoir délibéré, Le conseil municipal,

Decide de louer à Monsieur Guenael ROBERT, l' ancienne salle polyvalente à usage de stockage et ce pour un loyer mensuel de 80 € quatre vingt euros, révisable tous les ans.

Autorise Monsieur le Maire à passer et à signer un bail civil, avec monsieur Guenael ROBERT.

Monsieur Guenael ROBERT ne vote pas cette délibération.

Monsieur ROBERT est représenté par Madame MARTIN Sandrine, celle ci exprime les demandes de monsieur ROBERT Guenael :

- Monsieur ROBERT Guenael demande si il est possible de ne pas faire fermer les compteurs d'eau et d'électricité, il propose de payer plus de loyer ;

Le conseil explique que non, la mairie ne payera pas pour monsieur ROBERT Guenael, après discussion peut être voir à faire juste le changement de noms, et non pas fermé les compteurs, cela est à vérifier en Mairie.

- Monsieur Robert Guenael demande si il est possible dans le cas ou la salle lui est loué, de stocker le materiel d'une autre entrepreneuse ;

Le conseil ne voit pas d'inconvénient, car le local étant à son nom, cela sera sous sa responsabilité à lui et non à la commune.

-Monsieur ROBERT Guenael demande à ce que seul lui soit en possession des clefs de ce local, celui ci entreposera son materiel et craint de la casse ou des vols, la commune voulant garder accès au local pour récupérer des tables et bancs refuse donc de ne pas avoir de clefs.

Une proposition de separer la salle avec des panneaux en bois avait été proposé a monsieur ROBERT Guenael celui ci à refusé, la commune doit garder un accès pour les bancs et tables, une solution sera proposé à monsieur Guenael ROBERT au moment de la signature.

